

VILLAGE DE L'ESPOIR EN HAÏTI

Les coopératives se multiplient

Yves
Therrien

ytherrien@lesoleil.com



Avec l'aide d'organisations québécoises, le monde coopératif fait des petits dans la région de Limbé, racontait jeudi matin Elvie Maxineau, fondatrice et coordonnatrice du Village de l'Espoir à Limbé, dans le nord d'Haïti. «Les enfants peuvent manquer une journée de classe, disait-elle, mais jamais une activité de la coopérative.»

Outre la coopérative des Ti-Mounes du Village de l'Espoir et ses chèvres comme méthode d'apprentissage des responsabilités, deux autres organisations du genre ont vu le jour : la coopérative des Ti-Mounes garde-champêtre comptant 25 jeunes et celle de Massabiél qui est en formation.

Deux coopératives de couture regroupant une quarantaine d'enfants seront suivies d'une autre sur la menuiserie et la sculpture sur bois supervisée par deux artistes locaux. «Notre pays a besoin de se relever et de vivre de grands changements, affirmait M^{me} Maxineau devant son auditoire, et cela passe par les enfants» qui sont formés à la coopération et à la prise en charge communautaire.

En faisant le point sur l'évolution des projets devant un groupe de Québécois et des organismes liés à la cause de L'AMIE (aide internationale à l'enfance), Elvie Maxineau apprenait en

même temps que le ministère des Relations internationales (MRI) aiderait au financement d'un autre programme servant au renforcement des structures organisationnelles.

«Nous avons besoin d'aide, pas seulement de dollars, mais d'accompagnement, poursuivait-elle. Nous avons besoin du partage des savoirs, du partage des connaissances et du savoir-faire dans cet accompagnement qui nous permettra de nous tenir debout et de réclamer nos droits.»

«**Notre pays a besoin de se relever et de vivre de grands changements et cela passe par les enfants**»

— Elvie Maxineau, fondatrice et coordonnatrice du Village de l'Espoir à Limbé, dans le nord d'Haïti

Lors du passage du *Soleil* en Haïti, il y a deux ans, des projets étaient envisagés avec L'AMIE, le ministère des Relations internationales (MRI), OXFAM et l'UPA-DI (la division du développement international de l'Union des producteurs agricoles du Québec). Deux puits ont été construits, l'un pour la communauté et géré par les gens du village, l'autre pour l'irrigation des champs de culture sous la responsabilité du Village de l'Espoir.

Une éolienne vient de lever de terre après une série de



Elvie Maxineau a rencontré les gens de L'AMIE à Québec pour faire état de l'avancement des projets au Village de l'Espoir de Limbé, en Haïti. — PHOTO FOURNIE PAR L'AMIE

péripiétés et de pépins techniques, des panneaux solaires sont en train d'être installés sur le toit de l'école pour fournir de l'électricité pendant que des travailleurs construisent la maison du Partage du savoir qui devrait ouvrir ses portes à l'automne si tout va bien.

«Dans cette maison, explique M^{me} Maxineau en entrevue, nous formerons des groupes et des gens qui pourront prendre la relève. La prise en main de l'avenir de la communauté par les gens de la communauté passe évidemment par l'éducation et la formation.»

Une proche de L'AMIE qui a supervisé des projets en Haïti disait que la jeunesse a recommencé à rêver à des projets d'avenir, ce qui n'était pas le cas depuis plusieurs années, et difficilement imaginable à la suite du tremblement de terre de janvier 2010.

Les nouvelles règles de l'ACDI font très mal

Les nouvelles règles d'attribution des subventions de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), imposées par le gouvernement fédéral, pour les programmes de différentes organisations sans but lucratif et d'autres organismes de coopération internationale ont sonné le glas de plusieurs projets de développement à l'étranger.

C'est le cas notamment du projet de l'UPA Développement international (UPA-DI) en Haïti au Village de l'Espoir dans la région de Limbé où la mise en place du programme Les Savoirs des Gens de la Terre (LSGT) a dû être abandonnée. Il s'agit d'un programme de renforcement des capacités qui permet aux agriculteurs de se prendre en main afin d'assurer leur sécurité alimentaire.

Il y a quelques jours encore, le programme LSGT dans le village de Labrousse, dans les montagnes près de la ville de Miragoâne, en Haïti, a failli disparaître deux ans

après son implantation pour les mêmes raisons. Même chose au Sénégal pour des projets existant depuis plus longtemps encore. Toutefois, André D. Beaudoin, secrétaire général d'UPA Développement international, a confirmé au *Soleil* que l'ACDI signerait dans les prochains jours une entente de partenariat valide pour un an, sauvant ainsi temporairement les projets de Labrousse et du Sénégal.

«Les nouvelles règles imposées par le gouvernement Harper font en sorte que l'ACDI ne signe plus d'entente de partenariat comme ce fut le cas pendant 40 ans, précise M. Beaudoin. Il s'agit plutôt d'appel de proposition pour des projets limités dans le temps dans des régions données avec des objectifs très précis.»

INÉQUITÉ

Des 100 millions que l'ACDI avait débloqués, les organismes québécois n'ont obtenu que 12 %



Encore beaucoup de survivants du tragique tremblement de terre du 12 janvier 2010 vivent dans des tentes. Sur la photo, un jeune s'amuse dans un quartier de réfugiés en banlieue de Port-au-Prince. — PHOTO AFP

des fonds de l'enveloppe globale, alors que la répartition des sommes était plus équitable avant l'imposition des nouvelles règles.

L'UPA-DI n'a rien eu, comme

de nombreuses autres ONG au Québec, dont une dizaine dans la région de Québec qui ont failli fermer leurs portes faute de fonds, selon ce que *Le Soleil* a appris

de sources sûres. «Nous constatons que ce sont des entreprises privées et des groupes religieux d'ailleurs au Canada qui ont été avantagés par la nouvelle manière de faire, affirme M. Beaudoin.

Autant l'UPA-DI que la SOCODEVI [Société de coopération pour le développement international] ou DID [Développement international Desjardins] ont prouvé que les projets à long terme ont des avantages indéniables.»

Une réforme dans un pays ne se fait pas avec un projet qui dure quatre ans au maximum, dit-il. Doutant de l'efficacité et du bien-fondé de ces nouvelles orientations du gouvernement fédéral, il souligne que même au Québec des réformes comme celle de la santé ou en éducation mettent plus d'une génération à être implantées et à donner des résultats. Pourquoi en serait-il autrement dans des pays pauvres en voie de développement? **Yves Therrien**